



BULLY - LE LIEN COMMUNAL



N° 107 - FEVRIER 2006

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr
Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins




INFORMATIONS MUNICIPALES

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Tous les Bullylois sont invités à participer à la REUNION PUBLIQUE de PRESENTATION du P.L.U. le SAMEDI 04 MARS 2006 à 10H30, salle d'animation du Repiel.



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 19 Décembre 2005 :

-  Renouvellement de la Mission d'Assistance Juridique auprès du Centre de Gestion pour 2006, pour un montant annuel de 1 222 euros.
-  Attribution d'une indemnité de conseil de 132,46 euros au profit du receveur municipal, au titre de l'exercice 2005.
-  A la demande de la Préfecture du Rhône, ajout d'un alinéa à l'article 10 du Plan d'Occupation des Sols de la commune, indiquant que la règle de la hauteur maximale ne s'applique pas aux ouvrages techniques nécessaires au fonctionnement des services publics ou d'intérêt collectif en matière de transport d'énergie électrique.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 27 Février 2006 à 20h30.

Repas de l'Amitié

Il a été décidé, lors de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale de décembre 2005, de déplacer la date du Repas de l'Amitié pour l'avancer à l'avant-dernier dimanche du mois d'octobre de chaque année, et ce principalement pour des raisons climatiques. Rendez-vous est donc pris, pour les personnes de plus de 70 ans, pour le dimanche 22 octobre 2006.

INFORMATIONS DIVERSES

Activités artisanales ... Bienvenue à Bully !!

C'est avec plaisir que nous accueillons sur la commune Mathieu DOLLINGER à l'ATELIER des SEVES, chemin du Relais, au Trèves, pour tous travaux de menuiserie traditionnelle. Contact au 04.74.26.97.39 ou 06.63.92.69.69.

Fleurissement ... Bravo Bully !

Le 14 janvier dernier, à Graves-sur-Anse, a eu lieu la cérémonie de remise des prix du Concours Départemental des villes et villages fleuris du Rhône. Bully s'est illustré une fois de plus en terminant 3^{ème} au palmarès d'arrondissement de Lyon et 1^{er} au palmarès départemental du Rhône, dans la catégorie des communes de 1500 à 5000 habitants. C'est une belle récompense pour laquelle nous remercions toutes les personnes qui ont aidé et participé au fleurissement de la commune.

Ce classement nous permettra d'accueillir le jury régional en 2006 et de concourir pour l'attribution d'une première Fleur (équivalent d'une étoile au guide Michelin). A nous donc de nous retrousser les manches pour essayer d'entrer dans la catégorie des villages reconnus pour leur fleurissement et leur cadre de vie.

A noter également que Mr et Mme André SEVE ont terminé 8èmes du même concours départemental, dans la catégorie des maisons individuelles. Félicitations à tous les deux !

.../...

Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E.)

Un enquête publique relative aux travaux de renforcement des réseaux électriques sur la ligne Fleurieux-Bully-St Romain de Popey-Chatillon d'Azergues aura lieu du 6 mars au 6 avril prochain. Le dossier est consultable en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie le mercredi 15 mars, de 9 H à 12 H.

SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif

La Communauté de Communes a désormais la charge du contrôle des installations d'assainissement non collectif. Concrètement, pour les particuliers, les habitations doivent être dotées d'un système d'assainissement non collectif maintenu en bon état de fonctionnement. Le SPANC se devra de garantir la bonne mise en service des installations neuves, d'informer et de conseiller les usagers, réaliser des diagnostics, contrôler le bon fonctionnement des installations et coordonner les opérations de réhabilitation. Mais tout cela a un coût, à répercuter sur les usagers non raccordés au réseau collectif. Ainsi, 150 euros seront réclamés (au propriétaire) pour une installation neuve et 43 euros par an (redevables par l'occupant), pour différents contrôles. Une réhabilitation sera demandée, dès lors qu'un ouvrage ne garantira plus la protection de l'environnement et la santé publique. Contact pour toute information complémentaire : Natacha PORTIER – CCPA – Tél 04.74.01.68.90 Fax 04.74.01.52.16
Mail : n.portier@cc-pays-arbresle.fr

Biennale de la Danse 2006 dans l'Ouest Lyonnais

Dans le cadre du défilé de la danse 2006, les partenaires de l'Ouest lyonnais se mobilisent pour une participation du plus grand nombre de jeunes. Une séance de découverte en danse et musique est donc proposée aux jeunes de plus de 11 ans, le mercredi 1^{er} mars de 14 H à 17 H à Sourcieux les Mines, en présence d'un chorégraphe et de musiciens. Contact pour plus d'infos : J.M. Parravicini MJC L'Arbresle au 04.74.01.15.91 ou mail à Sylvie Charléty : defilebiennale.ouestlyonnais@wanadoo.fr

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES FAMILLES S.O.S.

L'association a tenu le 29 novembre dernier son assemblée générale annuelle. Les postes de Président(e) et Trésorier(ère), vacants suite à la démission de leur titulaire, conformément aux statuts de l'association, n'ont pas trouvé de représentant(e). Le Bureau a donc décidé de maintenir l'association jusqu'à la fin des activités engagées cette année, avant de procéder à sa dissolution. Dans cet intervalle, la vice-Présidente et la vice-Trésorière assureront l'intérim des deux postes vacants. Une assemblée extraordinaire va être convoquée pour entériner cette dissolution, nommer le liquidateur et désigner le ou les organismes à but non lucratif qui recevront le produit financier restant. Il est à noter que l'association a dégagé au 1^{er} novembre 2005 un solde positif.

Les activités réunissent cette saison 45 familles, dont 26 inscrits en gymnastique (14 adultes, 12 enfants), 6 enfants en éveil musical, 4 personnes au cours de couture, le solde représentant les familles et jeunes inscrits à l'activité Baby-Sitting.

Le Bureau dans son ensemble (actuel et précédent) exprime ses regrets quant à la dissolution prévue, estimant qu'une Association des Familles ne peut perdurer sans un minimum d'engagement de ses membres, et lance un dernier appel au secours à d'éventuelles personnes intéressées pour intégrer l'équipe et redynamiser le groupe.

Pour toute information, contacter : Edwige GUENIN (vice-Présidente) au 04.74.01.02.71 ou Thierry HALLIER (secrétaire) au 04.74.17.21.01

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 4 MARS

10H30 – Salle d'Animation du Repiel

PRESENTATION PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Samedi 11 MARS

9H à 12H Vous pourrez : visiter les classes, rencontrer les enseignantes et parents responsables de l'APEL et l'OGEC, allée du Colombier ou tout simplement revoir votre ancienne école. Nous vous attendons.

L'ECOLE ST VINCENT OUVRE SES PORTES

Samedi 11 MARS

Salle d'Animation du Repiel

Football Club

BOURSE A L'INFORMATIQUE

Samedi 18 MARS

Soirée – Salle d'Animation du Repiel

Ecole St Vincent

SOIREE DANSANTE « CHANGE DE LOOK »

Samedi 25 MARS

Soirée – Salle d'Animation du Repiel

Société de Chasse

REPAS DANSANT